



Cohésion & Territoires : France Urbaine s'inquite du projet dit "4D"

Le Premier ministre Jean Castex, conformément à sa feuille de route visant à renouer la confiance avec les territoires, a affirmé à maintes reprises son soutien au projet de loi «Différenciation, Décentralisation, Déconcentration, Décomplexification» dit «4D». Mais, depuis quelques jours, des rumeurs annonçant la remise en question du projet de loi prennent de l'ampleur selon l'association France Urbaine. «En raison de la crise sanitaire, l'agenda initialement prévu pour le projet de loi a été bouleversé et vient aujourd'hui se heurter à l'engorgement de textes prévus d'être examinés au Parlement dans les 18 mois précédant l'échéance présidentielle de 2022.

A ce jour, le texte n'a toujours pas été transmis au Conseil d'Etat» constate-t-elle en appelant à ce que ce projet de loi, très attendu et concerté avec

les élus locaux depuis plus d'un an, soit mis au plus vite à l'agenda législatif et ne voit pas son ambition initiale affaiblie. «Ce projet de loi permettra également de tirer des enseignements de la crise sanitaire en matière de simplification, de différenciation et de finalisation de la décentralisation de certaines compétences où subsistent des doublons». A l'occasion du colloque organisé les 21 et 22 janvier à l'Assemblée nationale par la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POP-SU) sur les métropoles, Johanna Rolland, présidente de France urbaine, et Jean-Luc Moudenc, 1er vice-président, ont rappelé l'importance de ce texte, qui devra permettre aux élus de «sortir enfin des procédures pour aller vers les projets de territoires. Les élus urbains demandent que ce texte, qu'ils appellent de leurs vœux, s'inscrive dans une démarche d'auto-

nomie et de responsabilité pour les collectivités locales. Ils considèrent, qu'au-delà du texte porté par la Ministre de la Cohésion et des Relations avec les collectivités territoriales Jacqueline Gourault, un alignement de l'ensemble des ministères est nécessaire. Une vraie décentralisation, acceptant la différenciation comme outil de la cohésion, doit amener chaque ministère à redéfinir sa relation aux collectivités locales et le contour de ses missions». Ainsi, France urbaine a proposé que les collectivités volontaires puissent expérimenter le transfert de l'instruction directe des aides à la pierre, des aides à l'isolation énergétique des logements ou encore les aides aux associations intervenants dans le domaine de l'enfance dans les quartiers politiques de la ville. ■

